

DEMANDE DE SUBVENTION POUR LES STRUCTURES SPORT-ETUDES (SE) OFFICIELLEMENT RECONNUES

Merci de réunir les informations mentionnées ci-dessous et de les envoyer par mail au bureau de Swiss Volley Région Jura-Seeland.

Le délai est fixé à fin septembre

- **Le club ayant une section Sports-Etudes peut recevoir une subvention de max CHF 3000.- par saison.**
- **S'il veut toucher une aide financière de SVRJS, le club doit lui-même investir dans cette filière. La subvention de SVRJS ne dépassera pas la somme investie par le club en faveur de cette structure Sports-Etudes.**

Informations à transmettre :

Nom du club

Compte de résultat spécifique de la structure Sports-Etudes de l'exercice écoulé

Budget spécifique de la structure Sport-Etudes de l'exercice prochain

Rapport relatif au bilan sportif et d'encadrement de la structure Sports-Etudes pour la saison écoulée
Ce rapport doit notamment préciser :

- Nom de l'entraîneur principal et niveau de formation
- Liste des participants au programme (nom, prénom, date de naissance ou année scolaire, domicile et club)
- Programme hebdomadaire

Avec nos remerciements et meilleures salutations.

Swiss Volley Région Jura-Seeland
Patricia Schaller,
responsable financière de SVRJS